

Permettre aux élèves de devenir acteurs de la sécurité

Dans le cadre d'une convention entre le rectorat et la MAIF, quatorze mallettes pédagogiques seront remises au recteur par Dominique Sulter, responsable de la délégation MAIF à Besançon, afin de favoriser la formation aux premiers secours et à la gestion des risques.

Le ministère de l'Éducation nationale et la MAIF ont signé en juin 2011, une convention de partenariat dont l'objectif est de mettre en œuvre des actions concourant à améliorer l'accès des élèves à une éducation à la responsabilité, à la maîtrise des risques et aux premiers secours. Dans l'académie, cette convention, entre le rectorat et la MAIF, se concrétise pour la cinquième fois cette année.

L'élève, premier maillon de la chaîne de secours

Depuis plusieurs années, la formation aux premiers secours s'est développée dans les écoles et les établissements scolaires. Tout d'abord pour des raisons de sécurité, mais aussi parce que l'expérience montre que la formation aux premiers secours a une incidence positive sur le comportement des élèves en matière de gestion du risque ainsi que sur le développement de leur sens civique et sur la valorisation de leur propre image.

Depuis 2008, ce sont 18 607 élèves qui ont été formés en école primaire et 33 550 élèves en collège. À ce jour, 143 formateurs sont actifs.

Un partenaire au service d'un apprentissage nécessaire et obligatoire

Afin de développer la formation aux gestes de premiers secours, la MAIF apporte son soutien à l'Éducation nationale dans plusieurs domaines :

- l'amplification des dispositifs de formations et d'accompagnement des acteurs éducatifs ;
- la mise à disposition de matériel et d'équipement pédagogique existant ou de moyens facilitant l'accès à ces ressources ;
- la définition, la réalisation et la diffusion de nouveaux supports et ressources pédagogiques ;
- la mise en œuvre d'outils facilitant les évaluations et les échanges d'informations.

La MAIF a participé à la mise en place des formations initiales et continue d'instructeurs. **L'académie compte trois formateurs de formateurs.**

Elle dote chaque académie du matériel indispensable pour la préparation des élèves au certificat de compétences de prévention de secours de niveau 1 (PSC1).

Vous êtes cordialement invités à participer à cette action.

Jeudi 28 janvier, 16 h

Rectorat
Salon rouge

Contact presse :
Mathilde Buttefey
Chargée de communication
Rectorat
10 rue de la Convention
Besançon
Tél. 03 81 65 49 38
06 76 62 69 81
mathilde.buttefey@ac-besancon.fr